

Formation initiale - Personnel effectuant des opérations d'ordre électrique

BE Mesure, BE Vérification + H0(v)

Ce programme de formation peut valoir pour les Indices ci-dessus

L'Indice doit être choisi en fonction des missions ou des activités du salarié

Habilitations concernées

BE Mesurage, BE Vérification + H0(v)

Indices au choix suivant définition des Missions du salarié

Publics concernés

- Personnel opérant dans le domaine BT appelé à effectuer des vérifications, des mesurages sur des ouvrages et des installations électriques.
- H0(v) : Personnel évoluant dans des locaux ou environnement HT, pour des opérations d'ordre non électrique.

Durée de la formation

2,5 jours (soit 17 heures 30)

Session maxi de 6 personnes, au-delà nous consulter.

Prérequis

- Avoir des compétences techniques en électricité est obligatoire pour suivre cette formation.
- Connaître les matériels électriques du domaine de tension concerné (BT).

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

Préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer selon la réglementation en vigueur.

Identifier le risque électrique, savoir s'en protéger et décrire une conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie.

Savoir se prémunir du risque et appliquer les mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou d'une vérification, sur des ouvrages et des installations électriques.

Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux mesurages et vérifications,

Les documents applicables dans le cadre des mesurages ou des vérifications ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)

Programme

Enseignement théorique :

- Prescription au personnel, obligation de formation, définitions NF C18510, rôle du chargé d'exploitation électrique
- Sensibilisation aux risques électriques :
 - Les obligations et responsabilités des différents acteurs
 - Statistiques sur les accidents d'origine électrique
 - Les différents risques d'origine électrique
- Les appareillages de sectionnement, de commande et de protection contre les contacts direct et indirect en Basse Tension
- Les limites, zones et opérations liées dans l'environnement
- Matériel de protection individuel et collectif
- Les rôles et titres d'habilitation :
 - Définition des symboles d'habilitation, rôles de chacun
 - Les opérations spécifiques de mesurage, vérification.
- Outilage électrique portatif à main :
 - Mesure de protection, séparation de circuit
 - Emplacements exposés, enceinte exiguë
 - La TBTS et TBTP
- Procédures en cas d'accident ou d'incendie électrique
- Mesurages, vérification : intensité, tension, continuité, prise de terre, isolement, vérification installations

Voir la suite du programme à la page suivante

Formation initiale - Personnel effectuant des opérations d'ordre électrique (suite)

BE Mesure, BE Vérification + H0(v)

Option indice H0(v) :

- Spécificités des travaux non électriques en haute tension (HTA) :
 - Obligations et réglementation, les acteurs concernés
- Les risques inhérents à la haute tension :
 - Mesures de prévention, procédure en cas d'accident avec ligne HT, les zones d'environnement et les différentes distances
- Responsabilité et obligations pour les travaux liés aux ouvrages électriques :
 - Analyse des risques à prendre en compte, pour les travaux du BTP à proximité de ligne aérienne et souterraines, travaux de peinture à proximité d'ouvrage HT et ligne HT
 - Connaître le risque électrique, connaître les différents types de réseaux, connaître la déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT)
- Générations des postes et cellules haute tension :
 - Les équipements de protection individuelle en HTA (EPI/EPC), équipements spécifiques de poste HT.

Mise en situation pratique :

Être capable :

- D'analyser les risques électriques, principe d'action
- De rédiger les documents applicables,
- De protéger la zone de travail par délimitation,
- D'évoluer dans une zone protégée,
- De rendre compte des difficultés rencontrées,
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie.
- Respecter et faire respecter les procédures de mesure et/ou de vérification,
- Identifier les ouvrages ou les installations et zones d'environnement objet des mesurages et/ou des vérifications (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.),
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance de séquences théoriques, et d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe.
- Travaux pratiques réalisés sur des armoires électriques et des valises didactiques, avec des kits pédagogiques permettant d'effectuer des mises en situation concrètes.
- Formation théorique et pratique en salle, suivie d'une séance de travaux pratiques sur sites ou au centre en sous-groupe.
- Moyens multimédias et audio-visuels, supports remis à chaque apprenant.

Évaluation / Validation

- Évaluation des connaissances théoriques sous forme de QCM à la fin de la 2ème journée (durée 30 mn)
- Évaluation pratique du savoir-faire par mise en situation de travail, lors de la dernière journée (3h30 dont 1h pratique).
- Accomplir des mesurages électriques (intensité, tension, puissance, résistance de terre, continuité, isolement, alternatif et continu),
- Accomplir des vérifications électriques.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée,
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité,
- Savoir évoluer dans un environnement à risque, ou environnement HT (indice H0(v) concerné).

Lieux, dates et tarif de la formation

Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :

- www.pole-formation-uimm-centrevaldeoire.com/

Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.